# 

* Date : 12-09-2011
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2011009627
* Author : SERVICE PUBLIC FEDERAL JUSTICE

Loi du 15 mai 1987 relative aux noms et prénoms
Publications
Par arrêté royal du 19 août 2011 le nommé Kizilkilic, Serhad Umut, né à Gand le 1
er août 2005, demeurant à Evergem, a été autorisé, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de « Karadogan » après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 19 août 2011 M. Dingens, Robby, né à Genk le 23 octobre 1981, demeurant à Hasselt, a été autorisé, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de « Cuijpers » après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 19 août 2011 Mme Hufkens, Elly, née à Geel le 11 octobre 1972, y demeurant, a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de « Loots » après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 19 août 2011 M. Van Hoof, Damien Gaëtan Julien Nathalan, né à Anderlecht le 23 août 1989, demeurant à Grammont, a été autorisé, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de « Bagasse » après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 19 août 2011 Mlle Guijo-Velasco, Aleyna, née à Heusden-Zolder le 27 avril 2010, y demeurant, a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de « Guijo-Morlesin » après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 19 août 2011 Mme Eskieva, Aïna Goumakievna, née à Talgar (Union des Républiques Socialistes Soviétiques) le 9 mai 1949, demeurant à Malines, a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de « Yandieva » après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 19 août 2011 le nommé Kroon, David Simeon, né à San Dimas (les Etats-Unis de l'Amérique) le 22 avril 2003, demeurant à Kia Ora (Grande Bretagne), a été autorisé, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de « De Troyer » après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 19 août 2011 Mme Bogaert, Alina Evgenevna, née à Almaty (Union des Républiques Socialistes Soviétiques) le 5 janvier 1985, demeurant à Gand, a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de « Al Dagma » après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 19 août 2011 M. Demesmaeker, Thomas Jan Lieve, né à Anvers, district Wilrijk le 20 novembre 1985, demeurant à Mortsel, a été autorisé, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de « Ackermans » après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 19 août 2011 Mlle Bruyninckx, Kaat, née à Lierre le 2 juillet 2005; et
Mlle Bruyninckx, Lotte, née à Lierre le 2 juillet 2005, toutes deux demeurant à Nijlen, ont été autorisées, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à leur nom patronymique celui de « Van Tendeloo » après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 19 août 2011 Mlle Lycke, Kimberly Annie Willy, née à Bruges le 22 avril 1994;
le nommé Lycke, Kevin Albert Monique, né à Bruges le 5 février 1997; et
Mlle Lycke, Julie Annie Nico Sofie, née à Bruges le 6 juillet 1999, tous demeurant à Maldegem, ont été autorisés, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à leur nom patronymique celui de « Demeulemeester » après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 19 août 2011 Mme Druzhinina, Zalida, née à Koezminka (Union des Républiques Socialistes Soviétiques) le 4 octobre 1964, demeurant à Waregem, a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de « Druwé » après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Par arrêté royal du 19 août 2011 Mme Decousemaecker, Sylvia Lucienne Gustaaf, née à Gand le 11 avril 1984, y demeurant, a été autorisée, sauf opposition en temps utile sur laquelle il sera statué, à substituer à son nom patronymique celui de « Borré » après l'expiration du délai de 60 jours à compter de la présente insertion.